ALPES
Alliance pour l'emploi et la solidarité

Mission Locale
Métropole Nord-Ouest

maison de l'emploi métropole nord-ouest
(tout le monde s'y retrouve)

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Investissez sur vos futurs recrutements !

ars · pôle emploi · La Madeleine · Ville de Lambersart · Alliance Nord-Ouest · MEL Métropole Européenne de Lille · Nord · Région Hauts-de-France · Préfet de la Région Hauts-de-France · Cofinancé par l'Union européenne

www.emploi-mno.fr

Aux côtés des jeunes et des entreprises

Un point de repère pour les jeunes

La Mission Locale Métropole Nord-Ouest* accueille, oriente et accompagne les jeunes en démarche d'insertion professionnelle. L'accompagnement s'organise autour de la construction d'un parcours dont la finalité est l'accès à l'emploi durable. Chaque jeune, selon son niveau de qualification et ses besoins, peut bénéficier de réponses individualisées, définir son projet professionnel, établir son projet de formation, accéder à l'emploi et s'y maintenir. L'apprentissage est une voie d'excellence et un véritable passeport pour l'emploi des jeunes. La Mission Locale est leur interlocuteur privilégié pour y accéder.

Une ressource pour les entreprises

La Maison de l'Emploi et la Mission Locale Métropole Nord-Ouest élaborent des réponses adaptées et concrètes pour contribuer à la réussite de vos recrutements et à l'intégration des jeunes en entreprise. La Mission Locale adhère à un réseau national (UNML) mobilisé pour l'apprentissage. Des accords nationaux ont été conclus avec de grandes entreprises pour développer l'accès à l'apprentissage des jeunes. Nous intervenons à vos côtés en vous apportant notre expertise pour faciliter vos recrutements et contribuer au développement de votre marque employeur.

« Travailler avec la Mission Locale Métropole Nord-Ouest, c'est aider près de 3 000 jeunes du territoire à trouver leur voie, à décrocher un emploi ou à retrouver le chemin de la formation. »

Nicolas LE NEINDRE, Président

Chaque année :

3 000 jeunes accompagnés

1500 contrats de travail signés, dont **200** contrats en alternance

450 jeunes formés

+ de **200** candidats aux jobs dating thématiques

150 exposants et
+ de **1600** visiteurs au Salon Les Clés de l'Emploi

+ de **50** sessions de recrutement en intérim organisées

+ de **600** offres d'emploi publiées sur le site internet

** 10 communes (La Madeleine, Lambersart, Lompret, Marcq-en-Barœul, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André-lez-Lille, Verlinghem et Wambrechies) pour 3 lieux d'accueil à Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul.*

Pourquoi nous accorder le solde de la taxe d'apprentissage ?

Chaque année, le soutien des entreprises nous permet de mettre en œuvre des projets favorisant l'emploi et la réussite de vos recrutements :

- **Salon Les Clés de l'Emploi**

  Co-organisé par la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest et la ville de Marquette-lez-Lille, le salon Les Clés de l'Emploi accueille plus de 1 600 visiteurs (demandeurs d'emploi, salariés, créateurs d'entreprise, étudiants, ...) et plus de 150 exposants (entreprises et organismes de formation)

- **Promotion de l'alternance et des formations**

  Forums de l'alternance, accompagnement des jeunes et des entreprises dans les process de recrutement

- **Décroche ton job ou ta formation !**

  Jobs dating thématisés par secteur d'activité permettant aux publics de rencontrer des formateurs et recruteurs

- **Radio Jobs**

  Préparation des jeunes à l'entretien d'embauche, en partenariat avec une radio locale autour d'un support audio

- **Atelier Casques de réalité virtuelle**

  Découverte des métiers via un format innovant de réalité virtuelle avec immersion à 360°

Voir notre rapport d'activité

Désignez-nous comme bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage !

NOUVEAU

Taxe d'apprentissage : soutenez nos actions !

Notre Mission Locale est habilitée par la Préfecture à percevoir la taxe d'apprentissage. Son montant est évalué sur la base des rémunérations versées l'année précédente. La contribution est calculée comme suit :

0.68%
de votre masse salariale brute (N-1)

Quota
87%
de votre taxe versée à votre OPCO de branche

Les seuls bénéficiaires sont les CFA

Solde
13%
de votre taxe versée à l'établissement de votre choix (hors CFA)

La Mission Locale Métropole Nord-Ouest est éligible

Votre contact :

Julie LOIR - Chargée de mission Emploi
julie.loir@emploi-mno.fr - Tél : 06.64.93.58.12
Standard : 03 20 14 52 80 - www.emploi-mno.fr

Rien de plus simple !

Pour nous soutenir, il vous suffit de suivre ces étapes :

1. **Complétez, dès maintenant, la promesse d'attribution en ligne** nous permettant de vous accompagner dans la démarche : emploi-mno.fr/taxe-apprentissage

2. **Versement du solde :**

   Le versement de ce solde est intervenu en **avril 2023** via la **Déclaration Sociale Nominative (DSN)**.
   Les sommes collectées par les URSSAF et les MSA seront ensuite reversées à la **Caisse des Dépôts (CDC)**.

3. **Choix du bénéficiaire :**

   Vous pourrez ensuite choisir le bénéficiaire via la **plateforme SoltéA** (à partir du 25 mai 2023), mise à disposition par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC) : www.soltea.education.gouv.fr

   Pour nous accorder le solde de votre taxe d'apprentissage 2023, effectuez une **recherche sur la plateforme SoltéA** à partir de notre numéro SIRET :

Numéro SIRET : 441 948 403 00023
ALLIANCE POUR L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ